

16 Tema principale L'handicap mentale dimenticato dalla legge



19 Photostory
Le groupe folklorique d'Eben-Hézer était présent au dernier Festival Arthemo. L'occasion d'une séance photos.



25 Portrait
Il est acteur, adore l'improvisation et ne connaît pas le trac... Car, comme il dit, sur scène, tout se passe toujours bien.



(1), Carine Roth (1), Mirei Lehmann (1), Johanna Lier (1), Vanessa Püntener (1)

Infos 6

Le Parlement a adopté l'article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain.

Point fort 12

Cinq ans après l'entrée en vigueur de la LHand, l'égalité est encore loin pour les personnes mentalement handicapées. Reportage.

Photostory 19

Tour de danse en images avec le groupe folklorique de la fondation lausannoise Eben-Hézer.

Interview 22

Ni éthicienne, ni scientifique, c'est en tant que maman d'une jeune femme handicapée que Delphine Vaucher aborde la question des tests prénatals.

Portrait 25

Marcel Trinkler est comédien... Et non des moindres puisque son talent a été récompensé par le Golden Hans. Rencontre.

Story 27

La question de la prise en charge des personnes âgées handicapées fait débat. Exemple dans le canton de Zurich.

Repère 29

Comment répondre aux besoins d'intimité de son enfant quand celui-ci atteint l'âge de la puberté?

Les gens 30

Petit hommage à Bernhard Conrads, qui a été vingt ans durant le directeur de la Lebenshilfe.

Médias 32

Sarah est née avec une trisomie. Son papa raconte ses sentiments le temps d'une BD toute simple et toute belle.

De-ci, de-là 33

Du sport, des jeux et de la tolérance.

Colonne 34

Un jour dans la vie de Fabiana.

Soutien

MIGROS
pour-cent culturel

L'égalité au quotidien

Cette année, la "loi sur l'égalité pour les handicapés" (LHand) fête son cinquième anniversaire.

Cinq ans après, les personnes handicapées jouissent-elles de plus d'égalité? Peuvent-elles aujourd'hui mieux s'approprier la ville qu'autrefois? Bénéficient-elles d'un meilleur accès à l'espace public, aux prestations, aux offres culturelles et commerciales? Sont-elles plus autonomes?

Les réponses sont loin d'être simples. Certes, on constate des améliorations, par exemple dans l'accessibilité des bâtiments au niveau architectural. Est-ce suffisant? La question est d'autant plus pertinente pour les personnes vivant avec un handicap mental. Car pour elles, l'accessibilité ne se laisse pas résoudre par des interventions d'ordre architectural: l'ajout d'une rampe ne suffit pas pour leur garantir l'accès à un immeuble, une prestation ou une information.

Pourquoi? Parce que le handicap mental est un enjeu au niveau de la capacité cognitive. Les barrières concernent la communication. Notre reportage (pp.12-15) souligne d'ailleurs combien le contact humain reste essentiel.

Cela se comprend. Mais cela ne saurait suffire. Et cela d'autant plus que la tendance est à l'automatisation. Bornes et distributeurs à écrans tactiles en tout genre envahissent nos villes. La communication devient toujours plus virtuelle. Les services cherchent à s'automatiser. L'égalité pour les personnes mentalement handicapées passe donc aussi par le développement de moyens de communication adaptés. C'est pourquoi nous avons voulu savoir comment certains prestataires de services se positionnent sur la question de l'accessibilité.

Ce dossier jette un modeste coup d'œil sur ces 5 ans. Nous laissons au bureau Egalité-Handicap le soin de tirer le bilan officiel. Bilan qui sera présenté à une date symbolique: le 3 décembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. ■

MERCI!

Chère lectrice, cher lecteur d'insieme, Tout au long de cette année 2009, nous avons, ensemble, accompli de nombreuses tâches. Chacun de vous s'est engagé, d'une manière ou d'une autre, en faveur d'un proche en situation de handicap. Beaucoup d'entre vous l'ont fait à l'aide d'un don de Noël.

Nous remercions d'avance toutes celles et ceux qui voudront encore une fois affirmer leur engagement par un don de Noël. (Veuillez utiliser le bulletin ci-joint.)



France Santi
rédaction insieme